

SEMAINE DU 4 AVRIL 2022

LA LETTRE HEBDO DE VEGA IM

► Sur fonds de stabilisation des principaux indices boursiers, la semaine écoulée a été principalement marquée par le repli notable des prix du pétrole (-13% pour le Brent) en réaction principalement à la décision des Etats-Unis de prélever 180 millions de barils sur ses réserves stratégiques et, dans une moindre mesure, à la baisse des perspectives de demande à court terme de la Chine. Le marché du gaz est également scruté de près par les investisseurs alors qu'une suspension des approvisionnements en provenance de Russie, à l'origine de 40% de la consommation en Europe, ne serait pas sans conséquence pour l'économie.

► L'évolution de la guerre en Ukraine reste un catalyseur majeur pour les marchés financiers. Ainsi, la progression des pourparlers avec la Russie a soutenu les cours en début de semaine, après que celle-ci ait fait part de son intention de réduire ses activités militaires autour de certaines villes ukrainiennes.

► Sur le plan macroéconomique, les indicateurs de confiance des consommateurs continuent de s'essouffler à l'heure où les tensions inflationnistes pèsent sur les perspectives. En mars, l'inflation en zone euro a inscrit un nouveau record à +7,5% sur un an contre un consensus des économistes +6,6%. En ôtant les éléments les plus volatils (pétrole, alimentation), la hausse des prix atteint désormais 3%. Aux Etats-Unis, l'activité économique reste soutenue et le marché du travail se rapproche du plein emploi avec 431 000 postes créés en mars et un taux de chômage au plus bas à 3,6%.

► Une autre évolution marquante réside dans l'inversion de la courbe des taux obligataires aux Etats-Unis. Le taux à 2 ans a atteint un nouveau record sur l'année à 2,45%, reflétant les anticipations de hausses des taux directeurs de la Fed, tandis que les rendements des obligations d'Etat américain à 10 ans ont terminé la semaine en baisse de 10 points de base à 2,41%. Si cette configuration préfigure historiquement une récession, le maintien des taux réels (taux nominaux moins inflation anticipée) en territoire négatif rassure avec des conditions de financement toujours favorables.

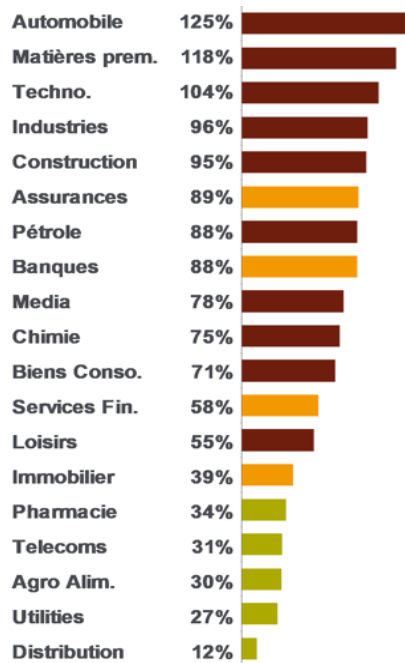
ACTIONS (points)	01/04/2022	Evolution depuis	
		1 semaine	début d'année
CAC 40	6 684	2,0%	-6,6%
EURO STOXX 50	3 919	1,3%	-8,8%
S&P 500	4 546	0,1%	-4,6%
NASDAQ	14 262	0,7%	-8,8%
FOOTSIE 100	7 538	0,7%	2,1%
NIKKEI 225	27 666	-1,7%	-3,9%
MSCI EM	1 146	1,9%	-7,0%
MSCI WORLD	3 057	0,3%	-5,4%
TAUX (%) & VARIATION (points de base)			
ESTER	-0,58	0	1
EURIBOR 3M	-0,46	2	11
OAT 10ANS	1,03	3	84
BUND 10ANS	0,56	0	74
T-NOTE 10ANS	2,41	-10	90
DEVISES & MATIERES PREMIERES (\$)			
EUR / USD	1,11	0,5%	-2,8%
OR	1 924	-1,7%	5,6%
BRENT	104,7	-12,8%	34,3%

3,1%

C'est, en 2021, le rendement pondéré moyen net de frais de gestion de l'assurance vie selon France Assureurs (ex FFA). Alors que la rémunération du fonds en euros ressort à 1,3%, un niveau stable par rapport à 2020 mais devenu insuffisant pour compenser une inflation qui a accéléré à 1,6%, les supports en unités de compte ont eux rapporté 9% en moyenne. En arrière plan, la collecte nette a atteint 23,7 milliards d'euros, dont 34,7 milliards pour les UC et -11 milliards pour le fonds euros, tandis que la gestion pilotée monte en puissance pour représenter désormais 31% des cotisations UC contre 22% en 2020 et 18% en 2019.

LE FOCUS DE LA SEMAINE : LES ACTIONS ENREGISTRENT LEUR PIRE TRIMESTRE DEPUIS LE T1 2020

Performances depuis le 18/03/2020 Point bas en réaction à la Covid-19



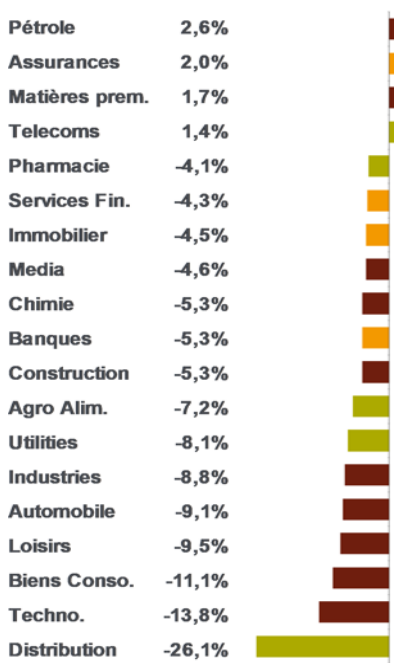
Secteurs défensifs

Secteurs financiers

Secteurs cycliques

Source : Bloomberg, Secteurs de l'indice européen STOXX 600, données au 30 mars 2022

Performances depuis le 01/01/2022 Indice Stoxx 600 : -7% au T1 2022



► A l'instar de la plupart des classes d'actifs, **les marchés d'actions ont affiché des performances négatives au premier trimestre**, subissant un coup d'arrêt dans leur redressement quasi continue depuis leur point bas de mars 2020.

► Alors que la conjoncture économique est assombrie par une inflation toujours élevée, le durcissement des politiques monétaires, la guerre en Ukraine et des difficultés persistantes dans les chaînes d'approvisionnement, **la quasi-totalité des secteurs sont en baisse à l'exception notable du pétrole et des matières premières.**

► Toutefois, les principaux marchés d'actions ont **déjà effacé les baisses intervenues après l'invasion de l'Ukraine** et mars aura été le premier mois positif de l'année.

UNE GESTION À LA UNE : VEGA IM ÉTEND SON APPROCHE RESPONSABLE À LA DÉLÉGATION DE GESTION



Les solutions de délégation de gestion de VEGA IM relèvent de
L'ARTICLE 8 DU RÈGLEMENT SFDR*

SERVICE DE
GESTION DÉLÉGUÉE

ORIENTATIONS
DE GESTIONS

GESTION SOUS
MANDAT PROFILÉE

*A l'exception principalement des profils modérés actions, modérés taux et performance absolue, et hors gestion sous mandat personnalisée.

Règlement SFDR

En vigueur depuis le 21 mars 2021, cette réglementation européenne définit notamment la nature des informations à communiquer par les gestionnaires d'actifs sur **la prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans la gestion de leur produit financier**. Les informations à communiquer varient selon la classification du produit.



Classification « Article 8 »

Cette catégorie regroupe **tous les produits financiers qui intègrent des critères ESG à leur processus d'investissement et promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales et/ou sociales sans pour autant poursuivre un objectif d'investissement durable**. Ils se distinguent ainsi des produits classifiés Article 6 (ou sans classification) ou Article 9.



Pour accéder à toutes nos publications et tout savoir sur nos expertises de gestion, rendez-vous sur www.vega-im.com

VOS CONTACTS CHEZ VEGA INVESTMENT MANAGERS

Joëlle Bohbot - 01 58 19 29 35 - joelle.bohbot@vega-im.com

Philippe Vanicatte - 01 58 19 33 18 - philippe.vanicatte@vega-im.com

Stefano Lettieri - 01 58 19 29 47 - stefano.lettieri@vega-im.com

Eric Decourval - 01 58 19 29 36 - eric.decourval@vega-im.com

Vincent Thuel - 01 58 19 88 08 - vincent.thuel@vega-im.com

Pierre-Marie Le Bihan - 01 58 19 73 78 - pierre-marie.lebihan@vega-im.com

Jean-Baptiste Chambert - 01 58 19 29 34 - jean-baptiste.chambert@vega-im.com

José Castro - 01 58 19 43 17 - jose.castro@vega-im.com

Romain Ringuet - 06 09 51 58 57 - romain.ringuet@vega-im.com

AVERTISSEMENTS

Ce document est destiné aux clients non professionnels et est produit à titre purement indicatif.

Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Les chiffres des performances citées ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Le contenu de ce document est issu de sources considérées comme fiables par VEGA INVESTMENT MANAGERS. Néanmoins, VEGA INVESTMENT MANAGERS ne saurait en garantir la parfaite fiabilité, exhaustivité et exactitude. Les informations relatives aux OPC dont les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à cet investissement ne se substituent pas à celles mentionnées dans la documentation légale de l'OPC tel que le 'Document d'Information Clé pour l'Investisseur' (DICI) disponible sur le site internet : www.vega-im.com. Le capital investi et les performances ne sont pas garantis. Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée. Avant toute souscription, le document "Information clé pour l'investisseur", dont vous devez prendre connaissance, devra vous être remis. Il est disponible auprès de votre conseiller financier ou sur demande écrite auprès de la société de gestion. VEGA Investment Managers ne saurait être tenu responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Les politiques générales en matière de gestion des conflits d'intérêt, sélection des contreparties et d'exécution des ordres sont disponibles sur le site internet : <http://www.vega-im.com/fr-FR/A-propos-de-VEGA-Investment-Managers/Informations-reglementaires>. Ce document ne peut faire l'objet de copies qu'à titre d'information, la copie étant réservée au seul usage privé. Il ne peut pas être utilisé, reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers ou en partie, sans le consentement écrit préalable de VEGA INVESTMENT MANAGERS.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans un FCP dépend de la situation personnelle de chaque porteur. Pour le déterminer, chaque porteur devra tenir compte de son patrimoine personnel, de la réglementation qui lui est applicable, de ses besoins actuels et futurs sur l'horizon de placement recommandé mais également du niveau de risque auquel il souhaite s'exposer. Il est fortement recommandé de diversifier suffisamment son patrimoine afin de ne pas l'exposer uniquement aux seuls risques de cet OPC. Il est recommandé à toute personne désireuse de souscrire des parts d'un OPC de contacter son conseiller habituel, préalablement à la souscription pour bénéficier d'une information ou d'un conseil adapté à sa situation personnelle.

VEGA Investment Managers

115, rue Montmartre, CS 21818 75080 Paris Cedex 02

Tél. : +33 (0) 1 58 19 61 00 - Fax : +33 (0) 1 58 19 61 99 - www.vega-im.com

Société anonyme à conseil d'administration au capital de 1 957 688,25 euros - 353 690 514 RCS Paris

TVA : FR 00 353 690 514 Société de gestion de portefeuille, agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF)

sous le numéro GP 04000045 Siège social : 115, rue Montmartre 75002 PARIS